

**Sicherheitsdatenblatt/ Material Safety Data Sheet/ Fiche de Données de
Sécurité / Fiche Signalétique**

**NATRIUMCARBONAT 98/100% LEICHT 1279/ SODIUM CARBONATE 98/100%
LIGHT 1279/ CARBONATE DE SOUDE 98/100% LEGER 1279**

**1. Hersteller/Lieferant
Manufacturer/Supplier
Producteur/Fournisseur**

Reactolab SA

Route Cantonale 10
1077 Servion

Montag – Freitag / Monday – Friday / Lundi – Vendredi
8:00 – 12:00 H 13:00H – 17:00H

Telephone: +41 (0) 21 903 32 32

Fax: -

E-mail address : info@reactolab.ch

Notrufnummer, Schweizerisches Toxikologisches Informationszentrum
Emergency telephone number, Swiss Toxicological Information Centre
Numéro d'appel d'urgence, Centre Suisse d'Information Toxicologique

Tel. +41 (0) 44 251 51 51

Nationale Notrufnummer
National Emergency Telephone Number
Numéro National d'Appel en cas d'Urgence

Tel. 145

8. Begrenzung und Überwachung der Exposition/Persönliche Schutzausrüstungen
Exposure controls/personal protection
Contrôles de l'exposition/ protection individuelle

Enthält keine Stoffe mit Arbeitsplatzgrenzwerten.

Contains no substances with occupational exposure limit values.

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

13. Verfahren der Abfallbehandlung
Waste treatment methods
Méthodes de traitement des déchets

Für dieses Produkt kann keine Abfallschlüsselnummer gemäss Verordnung über den Verkehr mit Abfällen (VeVA) festgelegt werden, da erst der Verwendungszweck durch den Verbraucher eine Zuordnung erlaubt. Die Abfallschlüsselnummer ist in Absprache mit dem regionalen Entsorger festzulegen, wie z.B. mit:

Cridec
ZI Les Portettes 8
1312 Eclépens
Switzerland
Phone: +41 21 866 03 00
cridec@cridec.ch

No waste code can be defined for this product in accordance with the Ordinance on the Movement of Waste (VeVA), as the intended use dictates the assignment. The waste code is established in consultation with a regional waste disposer, such as:

Cridec
ZI Les Portettes 8
1312 Eclépens
Switzerland
Phone: +41 21 866 03 00
cridec@cridec.ch

Un numéro de code déchet selon l'ordonnance sur les mouvements de déchets (OMoD) ne peut être défini pour ce produit. Cette attribution est dictée par l'utilisation prévue du produit par l'utilisateur final. Le code déchet est établi en consultation avec l'entreprise d'élimination, par exemple:

Cridec
ZI Les Portettes 8
1312 Eclépens
Switzerland
Phone: +41 21 866 03 00
cridec@cridec.ch

15. Rechtsvorschriften
Regulatory information

Informations relatives à la réglementation

entfällt / Not applicable. / Non applicable

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1 Identificateur de produit**

- | | |
|-----------------------------------|---------------------|
| - Nom commercial | SODA SOLVAY® LIGHT |
| - Nom Chimique | Carbonate de sodium |
| - No.-CAS | 497-19-8 |
| - REACH : Numéro d'enregistrement | 01-2119485498-19 |

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisations de la Substance/du Mélange**

- Industrie du verre
- Détergent
- Industrie chimique
- Métallurgie.
- Epuration des fumées

Utilisations déconseillées

- Produit technique, uniquement destiné à la production chimique, mais non destiné à être utilisé dans la formulation ou comme additif direct pour des applications pharmaceutiques/alimentaires/cosmétiques.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Société**

SOLVAY CHEMICALS INTERNATIONAL SA
RUE DE RANSBEEK, 310
1120, BRUXELLES
BELGIUM
Tel: +32-2-2642111
Fax: +32-2-2641802

Adresse e-mail

manager.sds@solvay.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

+44(0)1235 239 670 [CareChem 24]

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification (Règlement (CE) No 1272/2008)**

Irritation oculaire, Catégorie 2

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

2.2 Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) No 1272/2008****Produits dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

- No.-Index 011-005-00-2 carbonate de sodium

Pictogramme**Mention d'avertissement**

- Attention

Mentions de danger

- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudencePrévention

- P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.
- P280 Porter un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention

- P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

2.3 D'autres dangers qui n'entraînent pas de classification**Résultats des évaluations PBT et vPvB**

- Non applicable (substance inorganique)

Informations écologiques

- La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques

- La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.1 Substance**

- Nom Chimique Carbonate de sodium
- Synonymes Light Sodium Carbonate/Soda Ash
- Formule Na₂CO₃

Informations sur les Composants et les Impuretés

Nom Chimique	Numéro d'identification	Concentration [%]
carbonate de sodium	No.-Index : 011-005-00-2 No.-CAS : 497-19-8 No.-EINECS : 207-838-8 Numéro d'enregistrement: 01-2119485498-19-xxxx	>= 98 - <= 100

3.2 Mélange

- Non applicable, le produit est une substance.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1 Description des premiers secours****En cas d'inhalation**

- Amener la victime à l'air libre.
- Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau

- Laver avec de l'eau et du savon.
- Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

- En cas de contact avec les yeux, enlever les lentilles de contact et rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.
- Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

En cas d'ingestion

- Se rincer la bouche à l'eau.
- Ne PAS faire vomir.
- Si les troubles se prolongent, appeler immédiatement un médecin ou un Centre AntiPoison.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**En cas d'inhalation****Symptômes**

- A forte concentration:
- Toux

Effets

- Peut provoquer une irritation du nez, de la gorge et des poumons.

Exposition répétée ou prolongée

- Risque de maux de gorge, de saignements de nez.

En cas de contact avec la peau**Effets**

- Un contact prolongé avec la peau peut provoquer une irritation cutanée.

En cas de contact avec les yeux**Symptômes**

- Rougeur
- Lacrimation
- Gonflement des tissus

Effets

- Irritation sévère des yeux

En cas d'ingestion**Symptômes**

- Irritation sévère
- Nausée
- Douleur abdominale
- Vomissements
- Diarrhée

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Avis aux médecins

- En cas d'ingestion accidentelle consulter immédiatement un médecin.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

- Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

Moyens d'extinction inappropriés

- Aucun(e).

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Non combustible.

5.3 Conseils aux pompiers**Équipements de protection particuliers des pompiers**

- En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
- Utiliser un équipement de protection individuelle.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Conseil pour le personnel non formé aux situations d'urgence**

- Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.
- Éviter la formation de poussière.

Conseil pour les répondants en cas d'urgence

- Utiliser un équipement de protection individuelle.
- Balayer pour éviter les risques de glissade.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas décharger dans l'environnement.
- Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
- Éviter tout mélange avec un acide dans les égouts (formation de gaz).
- Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles appropriés pour l'élimination.
- Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés.
- Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.
- Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination".

6.4 Référence à d'autres rubriques

- Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

- Assurer une ventilation adéquate.

P0000000075

Version : 4.04 / CH (FR)

www.solvay.com

- Réduire au minimum la production et l'accumulation de poussières.
- Éviter le contact avec la peau et les yeux.
- Conserver à l'écart des produits incompatibles

Mesures d'hygiène

- Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.
- S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.
- Bouteilles de lavage des yeux ou des douches oculaires dans le respect des normes applicables.
- À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.
- Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques/Conditions de stockage

- Conserver dans le conteneur d'origine.
- Conserver dans un endroit sec.
- Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés.
- Conserver le conteneur fermé.
- Conserver à l'écart de :
 - Produits incompatibles

Matériel d'emballage

Matière appropriée

- Polyéthylène
- Matière plastique tissée.

Matière non-appropriée

- Matériau perméable à l'humidité

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Contactez votre fournisseur pour plus d'informations
- Cette qualité du produit n'est pas destinée aux applications pharmaceutiques et aux applications alimentaires humaines ou animales.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants avec limites d'exposition professionnelle sur le lieu de travail

Composants	Type de valeur	Valeur	Base
carbonate de sodium	TWA	10 mg/m ³	Limite d'exposition acceptable pour Solvay

Dose dérivée sans effet (DNEL) / Dose dérivée avec effet minimum (DMEL)

Nom du produit	Population	Voie d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Durée d'exposition	Valeur	Remarques
carbonate de sodium	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux		10 mg/m3	
	Population générale	Inhalation	Long terme - effets locaux		5 mg/m3	

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Nom du produit	Compartiment	Valeur	Remarques
carbonate de sodium	Oral (empoisonnement secondaire)		Pas de dérivation de PNEC car il n'y a pas de potentiel de bioaccumulation.

8.2 Contrôles de l'exposition**Mesures de contrôle****Mesures d'ordre technique**

- Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.
- Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle.

Mesures de protection individuelle**Protection respiratoire**

- Dans tous les cas où les masques à cartouche sont insuffisants/ appareil respiratoire à air ou autonome en milieu confiné/si oxygène insuffisant/en cas d'émanations importantes ou non contrôlées.
- Utiliser seulement un appareil respiratoire conforme aux règlements/ normes nationaux/internationaux.
- Appareil de protection respiratoire à filtre à particules (EN 143)
- Filtre P2

Protection des mains

- Gants imperméables
- Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).
- Gants de protection conformes à EN 374.

Matière appropriée

- Caoutchouc nitrile
- Délai de rupture: 480 min
- Épaisseur du gant: >= 0,11 mm
- Caoutchouc Naturel
- Délai de rupture: 480 min
- Épaisseur du gant: >= 0,3 mm

Protection des yeux

- Lunettes de sécurité à protection intégrale
- Bouteilles de lavage des yeux ou des douches oculaires dans le respect des normes applicables.
- L'équipement doit être conforme à l'EN 166

Protection de la peau et du corps

- Tenue de protection étanche à la poussière

Mesures d'hygiène

- Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.
- S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des

- emplacements des postes de travail.
- Bouteilles de lavage des yeux ou des douches oculaires dans le respect des normes applicables.
 - À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.
 - Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

- Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<u>Etat physique</u>	solide
<u>Forme</u>	poudre
<u>Couleur</u>	blanc
<u>Odeur</u>	inodore
<u>Seuil olfactif</u>	Non applicable
<u>Point de fusion/point de congélation</u>	<u>Point/intervalle de fusion:</u> 851 °C
<u>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</u>	<u>Point/intervalle d'ébullition:</u> Non applicable
<u>Inflammabilité (solide, gaz)</u>	Non applicable
<u>Inflammabilité (liquides)</u>	Donnée non disponible
<u>Inflammabilité/Limite d'explosivité</u>	Donnée non disponible
<u>Point d'éclair</u>	Non applicable
<u>Température d'auto-inflammation</u>	Donnée non disponible
<u>Température de décomposition</u>	> 400 °C
<u>pH</u>	11,2 (4 g/l) (25 °C) 11,3 (10 g/l) (25 °C) <u>pKa:</u> 6,4 - 10,3
<u>Viscosité</u>	<u>Viscosité, dynamique :</u> Non applicable
<u>Solubilité</u>	<u>Hydrosolubilité:</u> 71 g/l (0 °C) 212,5 g/l (20 °C)
<u>Coefficient de partage: n-octanol/eau</u>	Non applicable (substance inorganique)
<u>Pression de vapeur</u>	négligeable
<u>Masse volumique</u>	<u>Masse volumique apparente:</u> 0,5 - 0,6 kg/dm ³ Méthode: Ecoulement libre
<u>Densité relative</u>	2,53 (20 °C)
<u>Densité de vapeur relative</u>	Non applicable
<u>Caractéristiques de la particule</u>	

Taille des particules:
< 125 µm (60 - 70 %)

Taux d'évaporation (Acétate de butyle = 1) Non applicable

9.2 Autres informations

Explosivité Non applicable

Propriétés comburantes N'est pas considéré comme comburant.

Auto-inflammation Non applicable

Sensibilité aux chocs Non explosif

Poids moléculaire 106 g/mol

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

- Se décompose en présence d'acides forts.

10.2 Stabilité chimique

- Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

- donnée non disponible

10.4 Conditions à éviter

- Exposition à l'humidité.

10.5 Matières incompatibles

- Aluminium finement divisé

10.6 Produits de décomposition dangereux

- aucun(e)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Toxicité aiguë par voie orale

DL50 : 2.800 mg/kg - Rat , mâle et femelle
Méthode: OCDE ligne directrice 401
La toxicité aiguë du produit est faible
Rapports non publiés

Toxicité aiguë par inhalation

Donnée non disponible

Toxicité aiguë par voie cutanée

DL50 : > 2.000 mg/kg - Lapin
Méthode: selon une méthode standardisée
N'est pas classé comme dangereux pour la toxicité dermale aiguë selon le SGH.
Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.
Rapports non publiés

Toxicité aiguë (autres voies d'administration)	Donnée non disponible
<u>Corrosion cutanée/irritation cutanée</u>	Lapin Pas d'irritation de la peau Méthode: OCDE ligne directrice 404 Occlusif Rapports non publiés
<u>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</u>	Lapin Irritant pour les yeux. Méthode: selon une méthode standardisée Données bibliographiques
<u>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</u>	Donnée non disponible
<u>Mutagénicité</u>	
Génotoxicité in vitro	Par analogie Test de Ames avec activation métabolique. négatif Méthode: OCDE ligne directrice 471 Données bibliographiques Souche: Escherichia coli sans activation métabolique. négatif Données bibliographiques
Génotoxicité in vivo	Donnée non disponible
<u>Cancérogénicité</u>	Donnée non disponible
<u>Toxicité pour la reproduction et le développement</u>	
Toxicité pour la reproduction/Fertilité	Donnée non disponible
Toxicité pour le développement/Tératogénicité	Rat, Oral(e) Toxicité maternelle générale NOAEL: >= 245 mg/kg p.c./jour Tératogénicité NOAEL:>= 245mg/kg p.c./jour Méthode: selon une méthode standardisée aucun effet tératogène n'a été observé, Gavage, Rapports non publiés Lapin, Oral(e) Toxicité maternelle générale NOAEL: >= 179 mg/kg p.c./jour Tératogénicité NOAEL:>= 179mg/kg p.c./jour Méthode: selon une méthode standardisée aucun effet tératogène n'a été observé, Gavage, Rapports non publiés Souris, Oral(e) Toxicité maternelle générale NOAEL: >= 340 mg/kg p.c./jour Tératogénicité NOAEL:>= 340mg/kg p.c./jour Méthode: selon une méthode standardisée aucun effet tératogène n'a été observé, Gavage, Rapports non publiés

STOT

P0000000075

Version : 4.04 / CH (FR)

www.solvay.com

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

La substance ou le mélange n'est pas classé comme matière toxique pour certains organes cibles (exposition unique) selon les critères SGH. évaluation interne

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

La substance ou le mélange n'est pas classé comme matière toxique pour certains organes cibles (exposition répétée) selon les critères SGH. évaluation interne

Toxicité par aspiration

Donnée non disponible

11.2 Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien**

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Expérience de l'exposition humaine

Donnée non disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1 Toxicité****Milieu aquatique****Toxicité aiguë pour les poissons**

CL50 - 96 h : 300 mg/l - Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)
Essai en statique
Contrôle analytique: non

Méthode: selon une méthode standardisée
Non nocif pour les poissons (LC/LL50 > 100 mg/L)
Données bibliographiques

Toxicité aiguë pour les daphnies et autres invertébrés aquatiques

CE50 - 48 h : 200 - 227 mg/l - Ceriodaphnia dubia (puce d'eau)
Essai en semi-statique
Méthode: selon une méthode standardisée
Non nocif pour les invertébrés aquatiques. (EC/EL50 > 100 mg/L)
Données bibliographiques

Toxicité pour les plantes aquatiques

Donnée non disponible

Toxicité pour les microorganismes

Donnée non disponible

Toxicité chronique pour les poissons

Donnée non disponible

Toxicité chronique pour les daphnies et autres invertébrés aquatiques

Donnée non disponible

12.2 Persistance et dégradabilité**Dégradation abiotique**

Donnée non disponible

Eliminations photochimique et physique

Donnée non disponible

Biodégradation

Biodégradabilité

Non applicable (substance inorganique)

Evaluation de la dégradabilité

Non applicable (substance inorganique)

12.3 Potentiel de bioaccumulation**Coefficient de partage: n-octanol/eau** Donnée non disponible**Facteur de bioconcentration (FBC)**

Non applicable (substance inorganique)

12.4 Mobilité dans le sol**Potentiel d'adsorption (Koc)**

Donnée non disponible

Répartition connue entre les différents compartiments de l'environnement

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non applicable (substance inorganique)

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes**Evaluation de l'écotoxicité****Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique**

Non nocif pour les organismes aquatiques (LC/LL50, EC/EL50 > 100 mg/L)

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique

N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets****Destruction/Élimination**

- Contacter les services d'élimination de déchets.
- Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales.
- Diluer avec une grande quantité d'eau.
- Neutraliser à l'acide.
- En accord avec les réglementations locales et nationales.

Précautions de nettoyage et d'élimination de l'emballage

- Dans la mesure du possible le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération.
- Nettoyer le récipient avec de l'eau.
- Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.
- Doit être incinéré dans une installation agréée par les autorités compétentes.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

ADN/ADNR

non réglementé

ADR

non réglementé

RID

non réglementé

IMDG

non réglementé

IATA

non réglementé

Note: Les prescriptions réglementaires reprises ci-dessus, sont celles en vigueur le jour de l'actualisation de la fiche. Mais, compte-tenu d'une évolution toujours possible des réglementations régissant le transport des matières dangereuses, il est conseillé de s'assurer de leur validité auprès de votre agence commerciale.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

- Conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) et à la Loi LChim, RS 813.1

Autres réglementations

- Conformément à l'annexe II du règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement (UE) 2020/878.

État actuel de notification

Informations sur les inventaires	Statut
United States TSCA Inventory	- Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)
Canadian Domestic Substances List (DSL)	- Répertoire à l'inventaire
Australian Inventory of Industrial Chemicals (AIIC)	- Répertoire dans l'inventaire : nous n'avons pas déterminé si ce produit contient des substances avec des obligations et/ou des restrictions réglementaires.
Japan. CSCL - Inventory of Existing and New Chemical Substances	- Répertoire à l'inventaire
Korea. Korean Existing Chemicals Inventory (KECI)	- Répertoire à l'inventaire
China. Inventory of Existing Chemical Substances in China (IECSC)	- Répertoire à l'inventaire
Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances (PICCS)	- Répertoire à l'inventaire
Taiwan Chemical Substance Inventory (TCSI)	- Répertoire à l'inventaire
New Zealand. Inventory of Chemical Substances	- Tous les composants sont répertoriés dans l'inventaire NZIoC. Des obligations HSNO supplémentaires peuvent s'appliquer. Veuillez vous reporter à la section 15 de la FDS pour la Nouvelle-Zélande.

P00000000075

Version : 4.04 / CH (FR)

www.solvay.com

EU. European Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemical (REACH)	<ul style="list-style-type: none"> - En cas d'achat auprès d'une entité juridique Solvay basée dans l'Espace économique européen (EEE), il est établi que ce produit est conforme aux dispositions d'enregistrement du règlement REACH (CE) n°1907/2006, étant donné que l'ensemble de ses composants sont exclus, exemptés et/ou enregistrés. En cas d'achat auprès d'une entité juridique Solvay établie en dehors de l'EEE, veuillez contacter votre représentant local pour plus d'informations.
--	---

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

- Voir Scénario d'exposition

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

- H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

signification des abréviations et acronymes utilisés

- ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.
- ADN : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par cours d'eau intérieurs.
- RID : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par rail.
- IATA : Association du transport aérien international
- ICAO-TI : Instructions techniques relatives au transport en toute sécurité des marchandises dangereuses par air.
- IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses. MPT : Moyenne pondérée dans le temps
- ATE : Valeur estimée de toxicité aiguë
- EC : Numéro de référence dans l'UE
- CAS : Numéro « Chemical Abstracts Service ».
- LD50 : Substance causant 50 % (la moitié) de décès dans le groupe des animaux de test (dose létale médiane).
- LC50 : Concentration de la substance causant 50 % (la moitié) de décès dans le groupe des animaux de test.
- EC50 : Concentration effective de la substance causant le maximum de 50 %.
- PBT : Substance persistante, bioaccumulable et toxique.
- vPvB : Substance fortement persistante et fortement bioaccumulable.
- GHS/CLP/SEA : Réglementation en matière de classification, d'étiquetage et d'emballage
- DNEL : Dose dérivée sans effet
- PNEC : Concentration prédite sans effet
- STOT : Toxicité pour certains organes cibles

Les acronymes cités ci-dessus ne sont pas tous référencés dans la présente fiche de données de sécurité (FDS).

Information supplémentaire

- Nouvelle édition à distribuer en clientèle

NB: Dans ce document le séparateur numérique des milliers est le "." (point), le séparateur décimal est la "," (virgule).

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue d'aider l'utilisateur à mettre en œuvre les opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination du produit dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Elles complètent les notices techniques d'utilisation mais ne les remplacent pas. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Elles ne dispensent en aucun cas l'utilisateur de s'assurer qu'il est en conformité avec l'ensemble des textes réglementant son activité.

Annexe

Liste des scénarios

. : Start of UD text..... 35

. : Start of UD text

2

1. ES1 : Fabrication

1.1. Description du scénario

Groupes d'utilisateurs principaux	:	SU3	Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Secteurs d'utilisation finale	:	SU8	Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers)
Catégorie de rejet dans l'environnement	:	ERC1	Fabrication de substances
Catégorie de processus	:	PROC1 PROC2 PROC3 PROC4 PROC8a PROC8b PROC9 PROC22	Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) Opérations de traitement potentiellement fermées (avec des minéraux/ métaux) à haute température; dans un cadre industriel

1.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

1.2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC1 Fabrication de substances

La libération dans l'environnement est considérée comme négligeable.

Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (à moins que spécifié autrement).

Conditions et mesures dépendantes de la station de traitement des eaux usées

Type de Station de Traitement des Eaux Usées : aucun(e)

1.2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1 Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable, PROC2 Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée

maîtrisée, PROC3 Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation), PROC4 Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition., PROC8a Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées, PROC8b Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées, PROC9 Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage), OC2 Solide, empoussièrément moyen

Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (à moins que spécifié autrement).
 Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Solide, empoussièrément moyen

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures (à moins que spécifié autrement).

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Extérieur / Intérieur : Intérieur

Conditions et mesures techniques

Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Lunettes de protection, Gants de protection, Porter des vêtements de travail appropriés., En cas de nuages de poussière, masque anti-poussière efficace.
 Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail., Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

1.2.3 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC22 Opérations de traitement potentiellement fermées (avec des minéraux/ métaux) à haute température; dans un cadre industriel, OC2 Solide, empoussièrément moyen

Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (à moins que spécifié autrement).
 Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Solide, faible empoussièrément

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures (à moins que spécifié autrement).

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Extérieur / Intérieur : Intérieur

Conditions et mesures techniques

Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Lunettes de protection, Gants de protection, Porter des vêtements de travail appropriés., En cas de nuages de poussière, masque anti-poussière efficace.

Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail., Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

1.3. Estimation de l'exposition et référence de sa source**Environnement**

Facteur de rejet	Type de valeur	Compartiment	Exposition environnementale	RCR
ERC1		Tous		Aucune évaluation de l'exposition pour l'environnement car le produit suppose peu de préoccupations
		Air	118 kg / jour	

Santé humaine

Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Type de valeur	Niveau d'exposition	RCR
PROC1		Travailleur - par inhalation, à long terme - systémique	0,01 mg/m ³	0,001
PROC2		Travailleur - par inhalation, à long terme - systémique	0,5 mg/m ³	0,05
PROC3		Travailleur - par inhalation, à long terme - systémique	1 mg/m ³	0,1
PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC9		Travailleur - par inhalation, à long terme - systémique	5 mg/m ³	0,5
PROC22		Travailleur - par inhalation, à long terme - systémique	1 mg/m ³	0,1

RCR = Rapport de caractérisation du risque

ERC1

PROC1

Méthodes d'Evaluation de l'Exposition : ECETOC TRA v2.0 Travailleur

PROC2

Méthodes d'Evaluation de l'Exposition : ECETOC TRA v2.0 Travailleur

PROC3

Méthodes d'Evaluation de l'Exposition : ECETOC TRA v2.0 Travailleur

PROC4,

Méthodes d'Evaluation de l'Exposition : ECETOC TRA v2.0 Travailleur

PROC8a,

PROC8b,

PROC9

Méthodes d'Evaluation de l'Exposition : ECETOC TRA v2.0 Travailleur

PROC22

Méthodes d'Evaluation de l'Exposition : ECETOC TRA v2.0 Travailleur

1.4. Conseils à l'utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition**1.4.1 Environnement**

Si un utilisateur en aval a des caractéristiques techniques de conditions de fonctionnement/mesures de gestion des risques en dehors du scénario d'exposition, il peut alors décider de travailler dans les limites établies par le scénario d'exposition par l'adaptation des modèles génériques EUSES d'évaluation de l'exposition liée à l'environnement.

Les principaux paramètres d'adaptation sont les suivants :

- quantité locale utilisée (tonnage)
- facteur de rejet avant traitement sur site
- présence et efficacité du traitement des eaux usées sur site
- facteur de dilution

L'efficacité du traitement des effluents peut être obtenu en utilisant des technologies sur site/hors site, soit prises individuellement, soit combinées.

Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions de fonctionnement sont adoptées, les utilisateurs doivent alors s'assurer que les risques sont gérés au moins à des niveaux équivalents.

1.4.2 Santé

Lorsque les conditions opérationnelles/mesures de gestion des risques définies dans la section 2 sont mises en œuvre, les niveaux d'exposition prédits ne sont pas supposés dépasser les valeurs DN(M)EL.

Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions de fonctionnement sont adoptées, les utilisateurs doivent alors s'assurer que les risques sont gérés au moins à des niveaux équivalents.

2. ES2 : Utilisation industrielle, Industrie du verre

2.1. Description du scénario

Groupes d'utilisateurs principaux	:	SU3	Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Secteurs d'utilisation finale	:	SU13	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques, p. ex. plâtre, ciment
Catégorie de rejet dans l'environnement	:	ERC6a	Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)
Catégorie de processus	:	PROC1	Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
		PROC2	Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
		PROC3	Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
		PROC4	Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.
		PROC8a	Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
		PROC8b	Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
		PROC22	Opérations de traitement potentiellement fermées (avec des minéraux/ métaux) à haute température; dans un cadre industriel
		PROC23	Opérations de traitement et de transfert ouvertes (avec des minéraux/ métaux) à haute température
		PROC26	Manipulation de substances solides inorganiques à température ambiante

2.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

2.2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC6a Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)

La libération dans l'environnement est considérée comme négligeable.

Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (à moins que spécifié autrement).

Conditions et mesures dépendantes de la station de traitement des eaux usées

Type de Station de Traitement des Eaux Usées : STEP municipale

Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des déchets en vue de leur élimination

Traitement des déchets : Filtration de l'air : extraction des particules, Peut être évacué en décharge, si les réglementations locales le permettent.

Conditions et mesures en relation avec la récupération externe des déchets

Remarques : Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales.

2.2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1 Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable, PROC2 Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée, PROC3 Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation), PROC4 Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition., PROC8a Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées, PROC8b Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées, PROC26 Manipulation de substances solides inorganiques à température ambiante, OC2 Solide, empoussièrément moyen

Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (à moins que spécifié autrement).
 Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Solide, empoussièrément moyen

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures (à moins que spécifié autrement).

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Extérieur / Intérieur : Intérieur

Conditions et mesures techniques

Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Lunettes de protection, Gants de protection, Porter des vêtements de travail appropriés., En cas de nuages de poussière, masque anti-poussière efficace.
 Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail., Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

2.2.3 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC22 Opérations de traitement potentiellement fermées (avec des minéraux/ métaux) à haute température; dans un cadre industriel, PROC23 Opérations de traitement et de transfert ouvertes (avec des minéraux/ métaux) à haute température, OC6 Solide, fort empoussièrément

Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 25 %.
 Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Solide, fort empoussièrément

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures (à moins que spécifié autrement).

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Extérieur / Intérieur : Intérieur

Conditions et mesures techniques

Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

P0000000075
 Version : 4.04 / CH (FR)

www.solvay.com



On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Lunettes de protection, Gants de protection, Porter des vêtements de travail appropriés., En cas de nuages de poussière, masque anti-poussière efficace.

Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail., Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

2.3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

Facteur de rejet	Type de valeur	Compartiment	Exposition environnementale	RCR
ERC6a		Tous		Aucune évaluation de l'exposition pour l'environnement car le produit suppose peu de préoccupations

Santé humaine

Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Type de valeur	Niveau d'exposition	RCR
PROC1		Travailleur - par inhalation, à long terme - systémique	0,01 mg/m ³	0,001
PROC2		Travailleur - par inhalation, à long terme - systémique	0,5 mg/m ³	0,05
PROC3		Travailleur - par inhalation, à long terme - systémique	1 mg/m ³	0,1
PROC4, PROC8a, PROC8b		Travailleur - par inhalation, à long terme - systémique	5 mg/m ³	0,5
PROC22, PROC23		Travailleur - par inhalation, à long terme - systémique	1 mg/m ³	0,1

RCR = Rapport de caractérisation du risque

ERC6a

PROC1

PROC2

PROC3

PROC4,

PROC8a,

PROC8b

PROC22,

PROC23

Méthodes d'Evaluation de l'Exposition : ECETOC TRA v2.0 Travailleur

Méthodes d'Evaluation de l'Exposition : ECETOC TRA v2.0 Travailleur

Méthodes d'Evaluation de l'Exposition : ECETOC TRA v2.0 Travailleur

Méthodes d'Evaluation de l'Exposition : ECETOC TRA v2.0 Travailleur

Méthodes d'Evaluation de l'Exposition : ECETOC TRA v2.0 Travailleur

2.4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

2.4.1 Environnement

Si un utilisateur en aval a des caractéristiques techniques de conditions de fonctionnement/mesures de gestion des risques en dehors du scénario d'exposition, il peut alors décider de travailler dans les limites établies par le scénario d'exposition par l'adaptation des modèles génériques EUSES d'évaluation de l'exposition liée à l'environnement.

Les principaux paramètres d'adaptation sont les suivants :

- quantité locale utilisée (tonnage)
- facteur de rejet avant traitement sur site
- présence et efficacité du traitement des eaux usées sur site
- facteur de dilution

L'efficacité du traitement des effluents peut être obtenu en utilisant des technologies sur site/hors site, soit prises individuellement, soit combinées.

Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions de fonctionnement sont adoptées, les utilisateurs doivent alors s'assurer que les risques sont gérés au moins à des niveaux équivalents.

2.4.2 Santé

Lorsque les conditions opérationnelles/mesures de gestion des risques définies dans la section 2 sont mises en œuvre, les niveaux d'exposition prédits ne sont pas supposés dépasser les valeurs DN(M)EL.

Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions de fonctionnement sont adoptées, les utilisateurs doivent alors s'assurer que les risques sont gérés au moins à des niveaux équivalents.

3. ES3 : Utilisation industrielle, Formulation

3.1. Description du scénario

Groupes d'utilisateurs principaux	: SU3	Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Secteurs d'utilisation finale	: SU 10	Formulation [mélange] de préparations et/ ou reconditionnement (sauf alliages)
Catégorie de rejet dans l'environnement	: ERC2	Formulation de préparations
Catégorie de processus	: PROC1	Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
	PROC2	Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
	PROC3	Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
	PROC4	Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.
	PROC5	Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants)
	PROC8a	Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
	PROC8b	Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
	PROC9	Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
	PROC14	Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation
	PROC15	Utilisation en tant que réactif de laboratoire

3.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

3.2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC2 Formulation de préparations

Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (à moins que spécifié autrement).

Conditions et mesures techniques / Mesures organisationnelles

Eau : Ajustement du pH

Conditions et mesures dépendantes de la station de traitement des eaux usées

Type de Station de Traitement des Eaux Usées : STEP municipale

Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des déchets en vue de leur élimination

Traitement des déchets : Filtration de l'air : extraction des particules

3.2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1 Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable, PROC2 Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée, PROC3 Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation), PROC4 Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition., PROC5 Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants), PROC8a Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées, PROC8b Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées, PROC9 Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage), PROC14 Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation, PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (à moins que spécifié autrement).
 Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Solide, empoussièrément moyen

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures (à moins que spécifié autrement).

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Extérieur / Intérieur : Intérieur

Conditions et mesures techniques

Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Lunettes de protection, Gants de protection, Porter des vêtements de travail appropriés., En cas de nuages de poussière, masque anti-poussière efficace.
 Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail., Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

3.3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

Facteur de rejet	Type de valeur	Compartiment	Exposition environnementale	RCR
ERC2		Tous		Aucune évaluation de l'exposition pour l'environnement car le produit suppose peu de préoccupations

Santé humaine

Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Type de valeur	Niveau d'exposition	RCR
PROC1		Travailleur - par inhalation, à long terme - systémique	0,01 mg/m ³	0,001
PROC2, PROC15		Travailleur - par inhalation, à long terme - systémique	0,5 mg/m ³	0,05
PROC3, PROC14		Travailleur - par inhalation, à long terme - systémique	1 mg/m ³	0,1
PROC4, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9		Travailleur - par inhalation, à long terme - systémique	5 mg/m ³	0,5

RCR = Rapport de caractérisation du risque

ERC2

PROC1

PROC2, PROC15

PROC3, PROC14

PROC4, PROC5,

PROC8a,

PROC8b, PROC9

Méthodes d'Evaluation de l'Exposition : ECETOC TRA v2.0 Travailleur

Méthodes d'Evaluation de l'Exposition : ECETOC TRA v2.0 Travailleur

Méthodes d'Evaluation de l'Exposition : ECETOC TRA v2.0 Travailleur

Méthodes d'Evaluation de l'Exposition : ECETOC TRA v2.0 Travailleur

3.4. Conseils à l'utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

3.4.1 Environnement

Si un utilisateur en aval a des caractéristiques techniques de conditions de fonctionnement/mesures de gestion des risques en dehors du scénario d'exposition, il peut alors décider de travailler dans les limites établies par le scénario d'exposition par l'adaptation des modèles génériques EUSES d'évaluation de l'exposition liée à l'environnement.

Les principaux paramètres d'adaptation sont les suivants :

- quantité locale utilisée (tonnage)
- facteur de rejet avant traitement sur site
- présence et efficacité du traitement des eaux usées sur site
- facteur de dilution

L'efficacité du traitement des effluents peut être obtenu en utilisant des technologies sur site/hors site, soit prises individuellement, soit combinées.

Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions de fonctionnement sont adoptées, les utilisateurs doivent alors s'assurer que les risques sont gérés au moins à des niveaux équivalents.

3.4.2 Santé

Lorsque les conditions opérationnelles/mesures de gestion des risques définies dans la section 2 sont mises en œuvre, les niveaux d'exposition prédits ne sont pas supposés dépasser les valeurs DN(M)EL.

Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions de fonctionnement sont adoptées, les utilisateurs doivent alors s'assurer que les risques sont gérés au moins à des niveaux équivalents.

4. ES4 : Utilisation industrielle, et, Utilisation professionnelle

4.1. Description du scénario

Groupes d'utilisateurs principaux	:	SU3	Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Secteurs d'utilisation finale	:	SU0	Autres
		SU1	Agriculture, sylviculture, pêche
		SU2a	Exploitation minière (hors industries offshore)
		SU2b	Industries offshore
		SU3	Production Industrielle (Tout)
		SU4	Fabrication de produits alimentaires
		SU5	Fabrication de textiles, cuir, fourrure
		SU6a	Fabrication de pulpe, papier et produits papetiers
		SU6b	Fabrication de bois et produits à base de bois
		SU7	Imprimerie et reproduction d'enregistrements
		SU8	Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers)
		SU9	Fabrication de substances chimiques fines
		SU 10	Formulation [mélange] de préparations et/ ou reconditionnement (sauf alliages)
		SU11	Fabrication de produits en caoutchouc
		SU12	Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion
		SU13	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques, p. ex. plâtre, ciment
		SU14	Fabrication de métaux de base, y compris les alliages
		SU15	Fabrication de produits métalliques, à l'exclusion des machines et équipements
		SU16	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques
		SU17	Fabrication générale, p. ex. machines, équipements, véhicules, autres matériels de transport
		SU18	Fabrication de meubles
		SU19	Bâtiment et travaux de construction
		SU20	Services de santé
		SU 22	Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
		SU23	Fourniture d'électricité, de vapeur, de gaz, d'eau et traitement des eaux usées
		SU24	Recherche scientifique et développement
Catégorie de rejet dans l'environnement	:	ERC4	Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
		ERC5	Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
		ERC6a	Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)
		ERC6b	Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs
		ERC6d	Utilisation industrielle de régulateurs de processus pour les processus de polymérisation dans la production de résines, caoutchouc, polymères
		ERC7	Utilisation industrielle de substances en systèmes clos
		ERC8a	Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
		ERC8b	Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts
		ERC8c	Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
		ERC8d	Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
		ERC8e	Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts

Catégorie de processus	:	ERC8f	Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
		ERC9a	Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos
		ERC9b	Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos
		PROC1	Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
		PROC2	Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
		PROC3	Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
		PROC4	Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.
		PROC7	Pulvérisation dans des installations industrielles
		PROC8a	Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
		PROC8b	Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
		PROC9	Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
		PROC10	Application au rouleau ou au pinceau
		PROC11	Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
		PROC13	Traitement d'articles par trempage et versage
		PROC15	Utilisation en tant que réactif de laboratoire
		PROC17	Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts
		PROC18	Graissage dans des conditions de haute énergie
	PROC19	Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles	
	PROC22	Opérations de traitement potentiellement fermées (avec des minéraux/ métaux) à haute température; dans un cadre industriel	
	PROC23	Opérations de traitement et de transfert ouvertes (avec des minéraux/ métaux) à haute température	
	PROC26	Manipulation de substances solides inorganiques à température ambiante	
Catégorie de produit	:		Toutes les catégories de produit pertinentes

4.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

4.2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC4 Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles, ERC5 Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice, ERC6a Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires), ERC6b Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs, ERC6d Utilisation industrielle de régulateurs de processus pour les processus de polymérisation dans la production de résines, caoutchouc, polymères, ERC7 Utilisation industrielle de substances en systèmes clos

La libération dans l'environnement est considérée comme négligeable.

Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (à moins que spécifié autrement).

Conditions et mesures techniques / Mesures organisationnelles

Eau : Ajustement du pH

Conditions et mesures dépendantes de la station de traitement des eaux usées

Type de Station de Traitement des Eaux Usées : STEP municipale

Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des déchets en vue de leur élimination

P0000000075

Version : 4.04 / CH (FR)

www.solvay.com

Traitement des déchets : Filtration de l'air : extraction des particules

4.2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC8a Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts, ERC8b Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts, ERC8c Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice, ERC8d Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts, ERC8e Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts, ERC8f Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice, ERC9a Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos, ERC9b Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos, Utilisation professionnelle

La libération dans l'environnement est considérée comme négligeable.

Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (à moins que spécifié autrement).

Conditions et mesures techniques / Mesures organisationnelles

Eau : Ajustement du pH

Conditions et mesures dépendantes de la station de traitement des eaux usées

Type de Station de Traitement des Eaux Usées : STEP municipale

Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des déchets en vue de leur élimination

Traitement des déchets : Filtration de l'air : extraction des particules

4.2.3 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC3 Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation), PROC9 Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage), PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts, PROC18 Graissage dans des conditions de haute énergie Utilisation professionnelle

Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (à moins que spécifié autrement).
Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Mélange liquide

Fréquence et durée d'utilisation

Fréquence d'utilisation : > 4 heures / jour

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Extérieur / Intérieur : Intérieur

Conditions et mesures techniques

Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Lunettes de protection, Gants de protection, Porter des vêtements de travail appropriés., En cas de nuages de poussière, masque anti-poussière efficace.

Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail., Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

4.2.4 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1 Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable, PROC2 Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée Utilisation professionnelle

Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (à moins que spécifié autrement).
 Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Mélange liquide

Fréquence et durée d'utilisation

Fréquence d'utilisation : < 15 minutes / jour

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Extérieur / Intérieur : Intérieur

Conditions et mesures techniques

Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Lunettes de protection, Gants de protection, Porter des vêtements de travail appropriés., En cas de nuages de poussière, masque anti-poussière efficace.
 Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail., Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

4.2.5 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC4 Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition., PROC10 Application au rouleau ou au pinceau, PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles Utilisation professionnelle

Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (à moins que spécifié autrement).
 Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Mélange liquide

Fréquence et durée d'utilisation

Fréquence d'utilisation : > 4 heures / jour

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Extérieur / Intérieur : Intérieur

Conditions et mesures techniques

Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Lunettes de protection, Gants de protection, Porter des vêtements de travail appropriés., En cas de nuages de poussière, masque anti-poussière efficace.
 Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail., Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

4.2.6 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC8a Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées, PROC8b Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées, PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage, PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire, PROC19 Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles Utilisation professionnelle

Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (à moins que spécifié autrement).
 Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Mélange liquide

Fréquence et durée d'utilisation

Fréquence d'utilisation : < 1 heures / jour

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Extérieur / Intérieur : Intérieur

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Lunettes de protection, Gants de protection, Porter des vêtements de travail appropriés., En cas de nuages de poussière, masque anti-poussière efficace.
 Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail., Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

4.2.7 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1 Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable, PROC2 Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée, PROC3 Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation), PROC4 Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition., PROC8a Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées, PROC8b Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées, PROC10 Application au rouleau ou au pinceau, PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles, PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage, PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire, PROC19 Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles Utilisation industrielle

Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (à moins que spécifié autrement).
 Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Solide, empoussièremment moyen

Fréquence et durée d'utilisation

Fréquence d'utilisation : > 4 heures / jour

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Extérieur / Intérieur : Intérieur

Conditions et mesures techniques

Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.

P0000000075

Version : 4.04 / CH (FR)

www.solvay.com



Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Lunettes de protection, Gants de protection, Porter des vêtements de travail appropriés., En cas de nuages de poussière, masque anti-poussière efficace.

Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail., Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

4.2.8 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC3 Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation), PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles, PROC9 Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage), PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts, PROC18 Graissage dans des conditions de haute énergie Utilisation industrielle

Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (à moins que spécifié autrement).
 Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Mélange liquide

Fréquence et durée d'utilisation

Fréquence d'utilisation : > 4 heures / jour

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Extérieur / Intérieur : Intérieur

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Lunettes de protection, Gants de protection, Porter des vêtements de travail appropriés., En cas de nuages de poussière, masque anti-poussière efficace.

Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail., Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

4.2.9 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: Utilisation industrielle, PROC22 Opérations de traitement potentiellement fermées (avec des minéraux/ métaux) à haute température; dans un cadre industriel, PROC23 Opérations de traitement et de transfert ouvertes (avec des minéraux/ métaux) à haute température

Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (à moins que spécifié autrement).
 Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Solide, fort empoussièremment

Fréquence et durée d'utilisation

Fréquence d'utilisation : > 4 heures / jour

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Extérieur / Intérieur : Intérieur

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Lunettes de protection, Gants de protection, Porter des vêtements de travail appropriés., En cas de nuages de poussière, masque anti-poussière efficace.

SODA SOLVAY® LIGHT

Date de révision 21.06.2023

Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail., Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

4.3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

Facteur de rejet	Type de valeur	Compartiment	Exposition environnementale	RCR
ERC4, ERC5, ERC6a, ERC6b, ERC6d, SU7		Tous		Aucune évaluation de l'exposition pour l'environnement car le produit suppose peu de préoccupations
ERC8a, ERC8b, ERC8c, ERC8d, ERC8e, ERC8f, ERC9a, ERC9b		Tous		Aucune évaluation de l'exposition pour l'environnement car le produit suppose peu de préoccupations

Santé humaine

Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Type de valeur	Niveau d'exposition	RCR
PROC3, PROC9	Utilisation industrielle, liquide	Travailleur - par inhalation, à long terme - systémique	0,044 mg/m ³	<= 0,5
PROC7, PROC17, PROC18	Utilisation professionnelle, Non applicable	Travailleur - par inhalation, à long terme - systémique		
PROC1	Utilisation professionnelle, liquide	Travailleur - par inhalation, à long terme - systémique	0,0044 mg/m ³	<= 0,5
PROC1	Utilisation professionnelle, solide	Travailleur - par inhalation, à long terme - systémique	0,001 mg/m ³	<= 0,5
PROC2	Utilisation professionnelle, liquide	Travailleur - par inhalation, à long terme - systémique	0,044 mg/m ³	<= 0,5
PROC2	Utilisation professionnelle, solide	Travailleur - par inhalation, à long terme - systémique	0,1 mg/m ³	<= 0,5
PROC4	Utilisation professionnelle, solide	Travailleur - par inhalation, à long terme - systémique	5 mg/m ³	<= 0,5
SU1	Utilisation professionnelle, solide, Utilisation à l'extérieur		0,142 mg/m ³	<= 0,5
PROC4	Utilisation professionnelle, liquide	Travailleur - par inhalation, à long terme - systémique	0,004 mg/m ³	<= 0,5
PROC10, PROC11	Utilisation professionnelle, Mélange liquide	Travailleur - par inhalation, à long terme - systémique	0,44 mg/m ³	<= 0,5
PROC8a	Utilisation professionnelle, solide	Travailleur - par inhalation, à long terme - systémique	1 mg/m ³	<= 0,5
PROC8a	Utilisation professionnelle, liquide	Travailleur - par inhalation, à long terme - systémique	0,088 mg/m ³	<= 0,5
PROC8b	Utilisation professionnelle, liquide	Travailleur - par inhalation, à long terme - systémique	0,088 mg/m ³	<= 0,5
PROC13, PROC15	Utilisation professionnelle, Mélange liquide	Travailleur - par inhalation, à long terme - systémique	0,088 mg/m ³	<= 0,5
PROC19	Utilisation professionnelle, solide	Travailleur - par inhalation, à long terme - systémique	1 mg/m ³	<= 0,5
PROC19	Utilisation professionnelle, liquide	Travailleur - par inhalation, à long terme - systémique	0,088 mg/m ³	<= 0,5
PROC1	Utilisation industrielle	Travailleur - par inhalation, à long terme - systémique	0,01 mg/m ³	<= 0,5
PROC2	Utilisation industrielle, solide	Travailleur - par inhalation, à long terme - systémique	0,5 mg/m ³	<= 0,5
PROC4, PROC8a,	Utilisation industrielle	Travailleur - par inhalation, à long terme - systémique	5 mg/m ³	<= 0,5

P0000000075

Version : 4.04 / CH (FR)

www.solvay.com



PROC19				
PROC8b, PROC15	Utilisation industrielle, solide	Travailleur - par inhalation, à long terme - systémique	5 mg/m ³	<= 0,5
PROC10, PROC11, PROC13	Non applicable			
PROC3	Utilisation industrielle, solide	Travailleur - par inhalation, à long terme - systémique	1 mg/m ³	<= 0,5
PROC7	Utilisation industrielle	Travailleur - par inhalation, à long terme - systémique	0,022 mg/m ³	<= 0,5
PROC9	Utilisation industrielle, solide	Travailleur - par inhalation, à long terme - systémique	5 mg/m ³	<= 0,5
PROC17, PROC18	Utilisation industrielle, Mélange liquide	Travailleur - par inhalation, à long terme - systémique	0,022 mg/m ³	<= 0,5
PROC22, PROC23	Utilisation industrielle, Solide, fort empoussièrément	Travailleur - par inhalation, à long terme - systémique	1 mg/m ³	<= 0,5

RCR = Rapport de caractérisation du risque

ERC4, ERC5,
ERC6a, ERC6b,
ERC6d, SU7
ERC8a, ERC8b,
ERC8c, ERC8d,
ERC8e, ERC8f,
ERC9a, ERC9b
PROC3, PROC9

Méthodes d'Evaluation de l'Exposition : ECETOC TRA v2.0 Travailleur
Méthodes d'Evaluation de l'Exposition : ECETOC TRA v2.0 Travailleur

PROC7,
PROC17,
PROC18

Méthodes d'Evaluation de l'Exposition : ECETOC TRA v2.0 Travailleur

PROC1

Méthodes d'Evaluation de l'Exposition : ECETOC TRA v2.0 Travailleur

PROC1

Méthodes d'Evaluation de l'Exposition : ECETOC TRA v2.0 Travailleur

PROC2

Méthodes d'Evaluation de l'Exposition : ECETOC TRA v2.0 Travailleur

PROC2

Méthodes d'Evaluation de l'Exposition : ECETOC TRA v2.0 Travailleur

PROC4

Méthodes d'Evaluation de l'Exposition : ECETOC TRA v2.0 Travailleur

SU1

Méthodes d'Evaluation de l'Exposition : ECPA OWB

PROC4

Méthodes d'Evaluation de l'Exposition : ECETOC TRA v2.0 Travailleur

PROC10,

Méthodes d'Evaluation de l'Exposition : ECETOC TRA v2.0 Travailleur

PROC11

Méthodes d'Evaluation de l'Exposition : ECETOC TRA v2.0 Travailleur

PROC8a

Méthodes d'Evaluation de l'Exposition : ECETOC TRA v2.0 Travailleur

PROC8a

Méthodes d'Evaluation de l'Exposition : ECETOC TRA v2.0 Travailleur

PROC8b

Méthodes d'Evaluation de l'Exposition : ECETOC TRA v2.0 Travailleur

PROC13,

Méthodes d'Evaluation de l'Exposition : ECETOC TRA v2.0 Travailleur

PROC15

Méthodes d'Evaluation de l'Exposition : ECETOC TRA v2.0 Travailleur

PROC19

Méthodes d'Evaluation de l'Exposition : ECETOC TRA v2.0 Travailleur

PROC19

Méthodes d'Evaluation de l'Exposition : ECETOC TRA v2.0 Travailleur

PROC1

Méthodes d'Evaluation de l'Exposition : ECETOC TRA v2.0 Travailleur

PROC2

Méthodes d'Evaluation de l'Exposition : ECETOC TRA v2.0 Travailleur

PROC4,

Méthodes d'Evaluation de l'Exposition : ECETOC TRA v2.0 Travailleur

PROC8a,

PROC19

Méthodes d'Evaluation de l'Exposition : ECETOC TRA v2.0 Travailleur

PROC8b,

PROC15

Méthodes d'Evaluation de l'Exposition : ECETOC TRA v2.0 Travailleur

PROC10,

PROC11,

PROC13

Méthodes d'Evaluation de l'Exposition : ECETOC TRA v2.0 Travailleur

PROC3

Méthodes d'Evaluation de l'Exposition : ECETOC TRA v2.0 Travailleur

PROC7

Méthodes d'Evaluation de l'Exposition : ECETOC TRA v2.0 Travailleur

PROC9

Méthodes d'Evaluation de l'Exposition : ECETOC TRA v2.0 Travailleur

PROC17,

PROC18

Méthodes d'Evaluation de l'Exposition : ECETOC TRA v2.0 Travailleur

PROC22,

PROC23

4.4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition**4.4.1 Environnement**

Si un utilisateur en aval a des caractéristiques techniques de conditions de fonctionnement/mesures de gestion des risques en dehors du scénario d'exposition, il peut alors décider de travailler dans les limites établies par le scénario d'exposition par l'adaptation des modèles génériques EUSES d'évaluation de l'exposition liée à l'environnement.

Les principaux paramètres d'adaptation sont les suivants :

- quantité locale utilisée (tonnage)
- facteur de rejet avant traitement sur site
- présence et efficacité du traitement des eaux usées sur site
- facteur de dilution

L'efficacité du traitement des effluents peut être obtenu en utilisant des technologies sur site/hors site, soit prises individuellement, soit combinées.

Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions de fonctionnement sont adoptées, les utilisateurs doivent alors s'assurer que les risques sont gérés au moins à des niveaux équivalents.

4.4.2 Santé

Lorsque les conditions opérationnelles/mesures de gestion des risques définies dans la section 2 sont mises en œuvre, les niveaux d'exposition prédits ne sont pas supposés dépasser les valeurs DN(M)EL.

Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions de fonctionnement sont adoptées, les utilisateurs doivent alors s'assurer que les risques sont gérés au moins à des niveaux équivalents.

5. ES5 : Utilisation par les consommateurs

5.1. Description du scénario

Groupes d'utilisateurs principaux	:	SU 21	Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)
Secteurs d'utilisation finale	:	SU 21	Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)
Catégorie de rejet dans l'environnement	:	ERC8a	Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
		ERC8b	Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts
		ERC8c	Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
		ERC8d	Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
		ERC8e	Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts
		ERC8f	Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
		ERC9a	Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos
		ERC9b	Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos
Catégorie de produit	:	PC0	Autres (utilisation des codes UCN) Toutes les catégories de produit pertinentes

5.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

5.2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC8a Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts, ERC8b Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts, ERC8c Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice, ERC8d Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts, ERC8e Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts, ERC8f Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice, ERC9a Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos, ERC9b Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos

La libération dans l'environnement est considérée comme négligeable.

Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (à moins que spécifié autrement).

Conditions et mesures dépendantes de la station de traitement des eaux usées

Type de Station de Traitement des Eaux Usées : STEP municipale

5.2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC3 Produits d'assainissement de l'air,

Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 5 % (à moins que spécifié autrement).

Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)

P0000000075

Version : 4.04 / CH (FR)

www.solvay.com



SODA SOLVAY® LIGHT

Date de révision 21.06.2023

Mesures pour le consommateur : Conserver hors de la portée des enfants., Éviter le contact avec les yeux., En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

5.2.3 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC23 Produits pour tannage, teinture, imprégnation de fini-tion et soin du cuir ,

Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 10 % (à moins que spécifié autrement).

Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)

Mesures pour le consommateur : Conserver hors de la portée des enfants., Éviter le contact avec les yeux., En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

5.2.4 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC35 Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) ,

Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article Lessives et produits nettoyants de surfaces ; Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 70 % (à moins que spécifié autrement).

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article Tablettes pour lave-vaisselle ; Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 70 % (à moins que spécifié autrement).

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article Soude domestique, Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (à moins que spécifié autrement).

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article Produits nettoyants de surfaces pulvérisés, Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 25 % (à moins que spécifié autrement).

Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)

Mesures pour le consommateur : Conserver hors de la portée des enfants., Éviter le contact avec les yeux., En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

5.3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

Facteur de rejet	Type de valeur	Compartiment	Exposition environnementale	RCR
ERC8a, ERC8b, ERC8c, ERC8d, ERC8e, ERC8f, ERC9a, ERC9b		Tous		Aucune évaluation de l'exposition pour l'environnement car le produit suppose peu de préoccupations

Santé humaine

Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Type de valeur	Niveau d'exposition	RCR
PC35	poudre	Consommateur - dermique, à long terme	0,036 mg/kg/jour	
	Produits habituels pour la lessive			
PC35	liquide	Consommateur - dermique, à long terme	0,053 mg/kg/jour	
	Produits habituels pour la lessive			
PC35	poudre	Consommateur - dermique, à long terme	0,037 mg/kg/jour	
	Produits compacts pour la lessive			
PC35	liquide, gel	Consommateur - dermique, à long terme	0,053 mg/kg/jour	
	Produits compacts pour la lessive			
PC35	liquide	Consommateur - dermique, à long terme	0,052 mg/kg/jour	
	Additifs pour la lessive			
	Eau de Javel liquide			
PC35	Liquides pour le lavage de la vaisselle à la main	Consommateur - dermique, à long terme	0,0007 mg/kg/jour	
PC35	gel	Consommateur - dermique, à long terme	0,1 mg/kg/jour	
	Nettoyage de surface			

RCR = Rapport de caractérisation du risque

ERC8a, ERC8b,
ERC8c, ERC8d,
ERC8e, ERC8f,
ERC9a, ERC9b

PC35

Méthodes d'Evaluation de l'Exposition : Outil REACH d'évaluation de l'exposition des consommateurs (REACT) AISE

PC35

Méthodes d'Evaluation de l'Exposition : Outil REACH d'évaluation de l'exposition des consommateurs (REACT) AISE

PC35

Méthodes d'Evaluation de l'Exposition : Outil REACH d'évaluation de l'exposition des consommateurs (REACT) AISE

PC35

Méthodes d'Evaluation de l'Exposition : Outil REACH d'évaluation de l'exposition des consommateurs (REACT) AISE

PC35

Méthodes d'Evaluation de l'Exposition : Outil REACH d'évaluation de l'exposition des consommateurs (REACT) AISE

PC35

Méthodes d'Evaluation de l'Exposition : Outil REACH d'évaluation de l'exposition des consommateurs (REACT) AISE

PC35

Méthodes d'Evaluation de l'Exposition : Outil REACH d'évaluation de l'exposition des consommateurs (REACT) AISE

P0000000075

Version : 4.04 / CH (FR)

www.solvay.com



5.4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

5.4.1 Environnement

Si un utilisateur en aval a des caractéristiques techniques de conditions de fonctionnement/mesures de gestion des risques en dehors du scénario d'exposition, il peut alors décider de travailler dans les limites établies par le scénario d'exposition par l'adaptation des modèles génériques EUSES d'évaluation de l'exposition liée à l'environnement.

Les principaux paramètres d'adaptation sont les suivants :

- quantité locale utilisée (tonnage)
- facteur de rejet avant traitement sur site
- présence et efficacité du traitement des eaux usées sur site
- facteur de dilution

L'efficacité du traitement des rejets dans l'air peut être obtenu en utilisant des technologies sur site, soit prises individuellement, soit combinées.

Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions de fonctionnement sont adoptées, les utilisateurs doivent alors s'assurer que les risques sont gérés au moins à des niveaux équivalents.

5.4.2 Santé

Une évaluation quantitative des risques par inhalation n'est pas nécessaire car l'exposition est considérée négligeable.

Pour la voie cutanée, les données sur les risques disponibles n'indiquent pas le besoin d'établir de DNEL

Conductance Value